

D. MILHAUD, *CHANTS POPULAIRES HEBRAIQUES*.

Ces six chants furent composés sur des mélodies et des textes populaires juifs, choisis par l'auteur dans des recueils publiés en Allemagne et en Russie (où existe comme l'on sait une société de musique juive avec de nombreuses filiales). Harmonisés par Milhaud, pourvus d'un accompagnement, légèrement modifiés dans leur structure mélodique et rythmique, ces beaux chants aux paroles parfois naïves, souvent touchantes et profondes, prennent tout naturellement place aujourd'hui dans l'œuvre de Milhaud, nous faisant une fois de plus entrevoir la nature essentiellement religieuse de son inspiration et ses racines nationales. Les *Chants Juifs* nous les avaient déjà révélées; mais les *Chants Populaires Hébraïques* sont d'un sentiment plus puissant, d'un langage musical plus fruste et plus direct aussi, sans trace aucune de stylisation, sans nul effort d'adaptation de la part de l'auteur : ce ne sont pas, en effet, les exercices d'un musicien habile sur des thèmes donnés, traités de l'extérieur, pour ainsi dire. Nous assistons plutôt à une véritable récréation : ces *Chants Populaires* appartiennent bien à Milhaud; il ne peut y avoir de doutes à cet égard; tous les caractères de son style s'y retrouvent marqués très nettement. Mais ce sont aussi des chants populaires où s'épanouit l'âme d'une race.

B. DE SCHLOEZER.

Francis POULENC, *POEMES DE RONSARD*, (Chant et piano). (Hengel — 15 fr.).

L'auteur de *Poésies choisies de Pierre de Ronsard*, M. Roger Sorg et son complice M. André Schaeffner (qui a transcrit pour chant et piano quelques chœurs de l'époque) se sont-ils doutés que l'envoi de leur livre à Poulenc déterminerait chez lui la composition des cinq *Poèmes de Ronsard*? Il faut les féliciter d'avoir su provoquer des circonstances aussi fécondes : car ces récentes mélodies, qui ont rapidement conquis le public, comptent parmi ce que l'auteur du *Bestiaire* nous a donné de plus original et de plus spécifiquement musical. Mais, dès l'abord, nous avons une furieuse envie de morigéner l'ami Poulenc qui, pour pratiquer avec trop d'impudeur ce que Georges Auric appelle « l'amour de la faute d'orthographe », complique inutilement son écriture. Il serait injuste de dire que le sensuel animateur des *Biches* soit malhabile. L'habileté et la facilité, chez lui, sont l'essence même de son art; mais que de négligences parmi tant de musique! Ne voit-on pas, dans la première mélodie un passage en *fa mineur* s'écrire *do dièze, mi, fa, sol, la bémol si bémol* (au lieu de *ré bémol, mi, etc.*)? La deuxième mélodie module de *fa mineur* à *la bémol mineur* : au point précis où apparaît la dominante (*mi bémol sol, ré bémol*) du nouveau ton, le *ré bémol* commun à l'accord précédent devient *do dièze* pour se résoudre sur *do bémol*! Dans le N° V, *fa bécarré* est